

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « OPTIC HOUPHOUET BOIGNY » en abrégé « OHB »

Siège Abidjan, Abobo, ABIDJAN Abobo Sogephia,
Quartier Houphouët Boigny, LOT 3378 B ILOT 341 non
loin du Centre Hospitalier Régional (CHR) d'Abobo
Houphouët Boigny., Lot 3378B, Ilot 341

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27 Mars 2023, et enregistrés au CEPICI le 30 Avr 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « OPTIC HOUPHOUET BOIGNY » en abrégé « OHB »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE et à l'étranger :

- Le commerce de détail d'optique (lunettes, montures, verres, lentilles, tous accessoires d'optique) ;
- La vente de produits d'entretien pour les lunettes et les lentilles ;
- Le Conseil en optique et les examens de vue ;
- La conception et la commercialisation de verres correcteurs et des montures.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux, la prise en location gérance de tous fonds de commerce, la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.

Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, agricoles, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Abobo, ABIDJAN Abobo Sogephia, Quartier Houphouët Boigny, LOT 3378 B ILOT 341 non loin du Centre Hospitalier Régional (CHR) d'Abobo Houphouët Boigny., Lot 3378B, Ilot 341

Dirigeant(s) M AKA YAO YANN NOEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-02962 du 30/05/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°38848/GTCA/RC/2023 du 30/05/2023

